

Projet soutenu par la CNSA au titre des études, recherches et actions innovantes (Section V de son budget) **Fiche de synthèse**

Projet : Politiques territoriales de l'habitat et choix de vie des personnes au grand âge

Porteur de projet : Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées (CLEIRPPA)

Projet n°

Projet retenu dans le cadre d'un appel à projets : non

- Nom de l'AAP :
- Nom(s) du(des) partenaire(s) de l'AAP :

Caractéristiques du porteur de projet

- Le CLEIRPPA est un organisme situé à Paris et spécialisé dans le conseil et les études sur la retraite et la gérontologie sociale, à destination des professionnels, des gestionnaires et des décideurs.
- Il poursuit plusieurs objectifs : organiser des liaisons et des réflexions entre toutes personnes physiques et morales, en faveur des personnes âgées, afin de favoriser la mise en commun de méthodes et d'expériences dans le domaine de la gérontologie sociale ; réaliser des études notamment sur les conditions de vie des personnes âgées ; dispenser des informations et des moyens de formation gérontologique ; contribuer à une meilleure connaissance des personnes âgées sur le plan international ; rassembler toute documentation nécessaire à la réalisation de ses missions.
- Le CLEIRPPA représente le secrétariat général de l'Association du réseau de consultants en gérontologie (ARCG).

Contacts

- Lien internet de la structure du porteur de projet : <http://www.cleirppa.asso.fr> et www.reseau-consultants-gerontologie.net
- Contacts : Olga Piou (CLEIRPPA - 01 40 25 49 60), Anne Sémard (Agevie Conseil - 02 47 36 25 69), Jean-Jacques Amyot - OAREIL - 05 57 57 19 66), Colette Eynard (CLEIRPPA - 04 78 54 69 55).

Durée et année(s) de réalisation : 1 an en 2007 et 2008

Le projet en bref

Contexte / objectifs

Le CLEIRPPA et deux membres de l'ARCG (Agevie Conseil et OAREIL) se proposaient de réaliser une étude sur les politiques territoriales de l'habitat et les choix de vie des personnes au grand âge. Cette étude visait à mesurer les écarts entre les intentions des responsables tels qu'inscrits dans les documents d'habitat (Plans Locaux de l'Habitat – PLH) et les attentes des personnes âgées concernées vis-à-vis de leurs parcours résidentiels.

Sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets de recherche lancé par le PUCA sur le « vieillissement de la population et habitat », l'étude a ainsi été suivie, au sein du comité de pilotage, par la CNSA et le PUCA/Ministère du logement. Elle a également été soutenue par l'AG2R.

Méthodologie

L'étude s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- une recherche bibliographique pour cerner la problématique d'ensemble « habitat et vieillissement » ;
- une analyse documentaire des PLH menée avec les Directions régionales de l'équipement (DRE) dans les régions Aquitaine, Centre et Ile-de-France ;
- une analyse des intentions des acteurs locaux notamment sur les politiques à conduire ; des entretiens ont été menés auprès d'élus, de professionnels de bureaux d'étude du PLH, du secteur de l'habitat et du secteur médico-social ;
- une enquête à domicile auprès des personnes âgées habitant ces trois mêmes territoires pour connaître leur mode et choix de vie ainsi que leurs parcours résidentiels (deux modes d'enquête : l'un par voie postale, l'autre par entretien en face à face).

Principaux enseignements

L'étude dresse un état exhaustif de la question de l'habitat pour les personnes âgées et dégage des préconisations pour que les PLH, dans leurs phases d'élaboration et de mise en œuvre, apportent une réponse plus adaptée aux attentes des habitants âgés et mieux coordonnée avec l'intervention des professionnels du secteur médico-social.

Globalement, il semblerait que les préoccupations des PLH soient essentiellement axées sur le « logement social » et peu sur l'habitat social adapté. Par ailleurs, la prise en compte du vieillissement dans le domaine de l'habitat serait très limitée dans les PLH : ce sont les acteurs médico-sociaux, associés ponctuellement, qui portent la question du vieillissement dans la phase de diagnostic, mais ils ne sont pas retenus comme partenaires dans l'élaboration du PLH ni dans la phase de mise en œuvre.

Les représentations des solutions en matière d'habitat pour les personnes âgées s'inscrivent dans une logique binaire (ou bien le domicile ou bien l'établissement), il en résulte une pauvreté dans les propositions d'actions à mettre en place et une réflexion non aboutie sur les cahiers des charges ou sur les modes opératoires pour mettre en œuvre les actions. Des éléments comme les modalités de définition d'une programmation, les acteurs à associer, l'implication de la collectivité dans la réalisation des opérations, les

Le projet en bref

critères d'accès sont peu développés ou non évoqués dans les fiches actions des PLH. En outre, les PLH ne font pas référence aux solutions intermédiaires : les acteurs participant à leur rédaction semblent développer une vision « traditionnelle » de l'habitat (maison de retraite, foyer logement) lié au vieillissement et semblent se refuser à examiner les questions qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment. Aucune mention n'est faite non plus de la gestion ou de la prévention de la dépendance, excepté sous l'angle de l'adaptation des logements.

Pour les acteurs médico-sociaux, le logement foyer semble être le symbole de l'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population. Et la transition du domicile vers un logement foyer est perçue selon eux comme une solution plus douce et plus adaptée aux usagers que le passage en EHPAD qui marque une rupture avec le domicile. La question de l'habitat adapté suscite un intérêt de la part des acteurs locaux mais le concept mériterait d'être mieux défini (au niveau des caractéristiques financières, des services complémentaires à développer, des acteurs à associer, etc.) pour qu'émergent des solutions dans ce sens.

Pour les personnes âgées, les logements foyers peuvent procurer un sentiment de sécurité et d'indépendance, notamment par rapport à leurs enfants. Lorsque la question de l'habitat adapté est évoquée, les personnes âgées y sont favorables à condition de pouvoir bénéficier de multiples services de proximité. Enfin, l'état de santé qui décline et la perte d'autonomie qui s'accroît sont les facteurs principaux qui ont motivé le « choix » des personnes âgées d'entrer dans un EHPAD.

Enfin, des propositions sont formulées, au travers de neuf fiches, pour mieux prendre en compte la problématique du vieillissement dans l'élaboration et la mise en œuvre de PLH. Ces fiches traitent des aspects suivants :

- apprendre à élaborer une politique communautaire et participative ;
- des méthodes d'élaboration des PLH à faire évoluer au-delà de la culture « logement » au sens strict ;
- dépasser l'assemblage par produits pour construire une politique globale ;
- considérer les acteurs médico-sociaux comme des acteurs du PLH et non uniquement comme des experts ;
- réduire l'écart entre ce que vivent les retraités et les représentations qu'en ont les responsables de l'action publique ;
- passer d'une logique de besoin à une logique de demande ;
- revisiter les concepts de logement foyer et d'habitat dit « adapté » ;
- connaître les différentes formules d'habitat et savoir les adapter aux contextes locaux ;
- tenir compte des facteurs environnementaux et les faire évoluer quand c'est nécessaire.

Implication de la CNSA

L'étude devait éclairer la CNSA sur la politique de maintien à domicile des personnes âgées dans la mise en œuvre de laquelle elle est engagée. Elle offrait aussi une occasion d'articuler les politiques du logement et les politiques médico-sociales à destination des personnes âgées.

Autres informations

- **Thème(s) abordé(s) :** Adaptation et amélioration des espaces de vie
- **Mots-clés :** établissements et services médico-sociaux, domicile/logement, politiques publiques, planification/programmation/schémas, place et attente des usagers, personnes âgées, étude
- **Support :** rapport
- **Année de diffusion :** 2008
- **Suite(s) donnée(s), par la CNSA, au projet :**

Pour en savoir plus

- Télécharger le(s) document(s) : Bientôt sur le site de la CNSA
- Nous contacter : etudes-innovation@cnsa.fr
- Des informations supplémentaires sur le site de la CNSA : <http://www.cnsa.fr>